



Projet d'Arrêté - Conseil du 13/01/2020

Objet : Asbl Bains de Bruxelles.- Subside : 14.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et son article 117;

Vu la loi du 14 novembre 1983. Loi relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu l'arrêté du Conseil communal du 17 décembre 2001. Arrêté sur le contrôle de l'emploi de certaines subventions ;

Application de la loi du 14 novembre 1983;

Considérant les besoins de l'asbl Bains de Bruxelles ;

Considérant les crédits disponibles à l'article 76410/33202 du budget ordinaire 2019;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins;

Arrête :

Article 1 : Octroyer un subside complémentaire de fonctionnement pour un montant de 14.000,00 EUR sur l'article 76410/33202 du budget ordinaire 2019 à l'asbl Bains de Bruxelles.

Article 2 : Les dépenses seront engagées à l'article 76410/33202 du budget ordinaire 2019.

Annexes :